



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

L'Allemagne : la mobilisation des différents leviers d'ajustement d'un régime en répartition

Douzième colloque du COR

*Systemes de retraite, évolutions démographiques
et croissance économique*

Volker Schmitt



Bundesministerium
für Arbeit und Soziales

Le système de retraite allemand

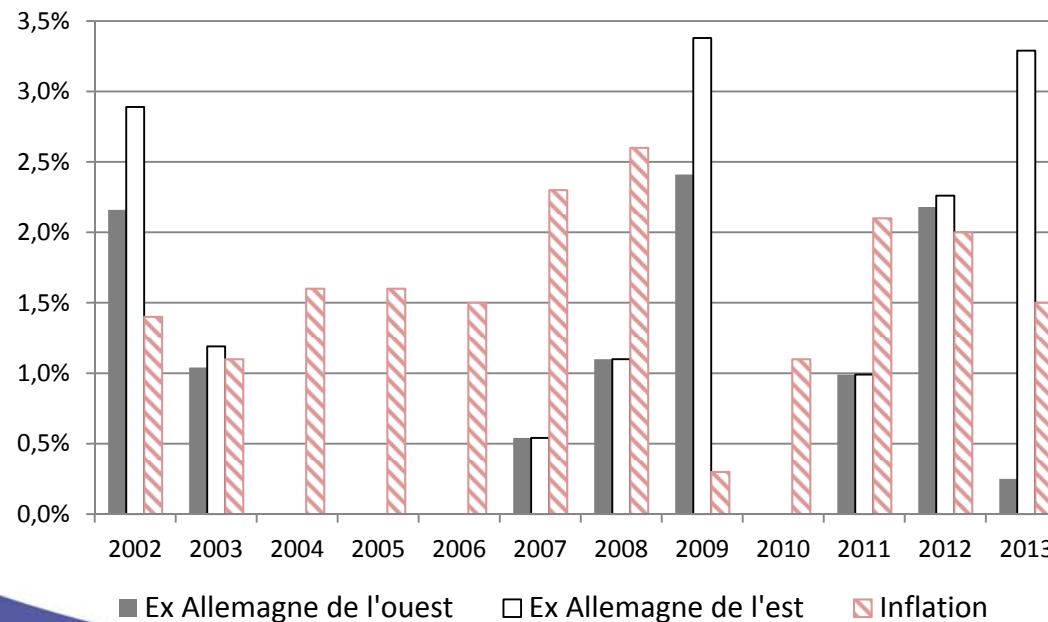
- Le système de retraite public allemand est composé de plusieurs régimes de base selon les CSP
 - Environ 60 % de la population en âge de travailler est affiliée au régime de base *DRV* (dont 40 % est affiliée à des régimes d'entreprise)
- Le régime de base *DRV* est aujourd'hui un régime en points
 - Le montant de la pension dépend de l'accumulation des points de l'assuré, puis de l'évolution de la valeur du point (1 année au salaire moyen = 1 point)
- Un système de retraite en déséquilibre financier
 - Projections réalisées en 1987 (avant la réunification) : un taux de cotisation d'équilibre passant de 18 % en 1990 à 40 % en 2030

De nombreuses réformes depuis les années 90

- Évolution du mode d'indexation des pensions
 - Développement des décotes et surcotes pour les départs anticipés ou retardés à la retraite
 - Introduction de la cotisation *Riester*
 - Augmentation de l'âge de la retraite
 - Maxime du principe de l'équivalence
- Suppression de tous les éléments redistributifs
 - Exceptions :
 - Validations supplémentaires pour des périodes d'éducation d'enfants
 - Âge de la retraite de 63 ans pour les assurés de longues durées
 - Hausse des subventions publiques (*Bundeszuschuss* notamment)
 - **Augmentation des participations de l'État d'un quart des ressources, au début des années 1990, à un tiers aujourd'hui**

L'aménagement de l'évolution de la valeur du point

- Depuis son adoption en 2004, la formule de revalorisation du point n'a été pleinement appliquée qu'en 2005 et 2007
- Depuis 2008, il est impossible que la valeur du point baisse en valeur nominale, même en cas de baisse des salaires nominaux
- Dans ce cas, que rattraper de l'évolution négative dans les années suivantes ?
 - Depuis 2012 en ex-Allemagne de l'est et depuis 2014 en ex-Allemagne de l'ouest, toute évolution négative est rattrapée



Baisse des pensions en valeur réelle sur neuf des douze dernières années (ex-Allemagne de l'ouest)

L'aménagement de l'évolution de la valeur du point

- Mécanisme d'indexation

$$vp_t = vp_{t-1} \times \text{facteur salarial} \times \text{facteur Riesther} \times \text{facteur du taux de cotisation} \times \text{facteur de la soutenabilité}$$

(jusqu'à 2013)

- Δvp ↗

- hausse de salaire
- baisse du taux de cotisation
- baisse du facteur de la soutenabilité

ratio du nombre de
retraités et du nombre
de contributeurs

- Δvp ↘

- facteur *Riesther* (était constant pendant les années 2003, 2007 et 2008)
- baisse des salaires en termes réels (et même en termes nominaux en 2009)
- hausse du taux de cotisation
- hausse du facteur de la soutenabilité

L'aménagement de l'évolution de la valeur du point

- Mécanisme d'indexation

$$vp_t = vp_{t-1} \times \text{facteur salarial} \times \text{facteur Riester} \times \text{facteur du taux de cotisation} \times \text{facteur de la soutenabilité}$$

(jusqu'à 2013)

- Δvp ↗

- hausse de salaire
- baisse du taux de cotisation
- baisse du facteur de la soutenabilité

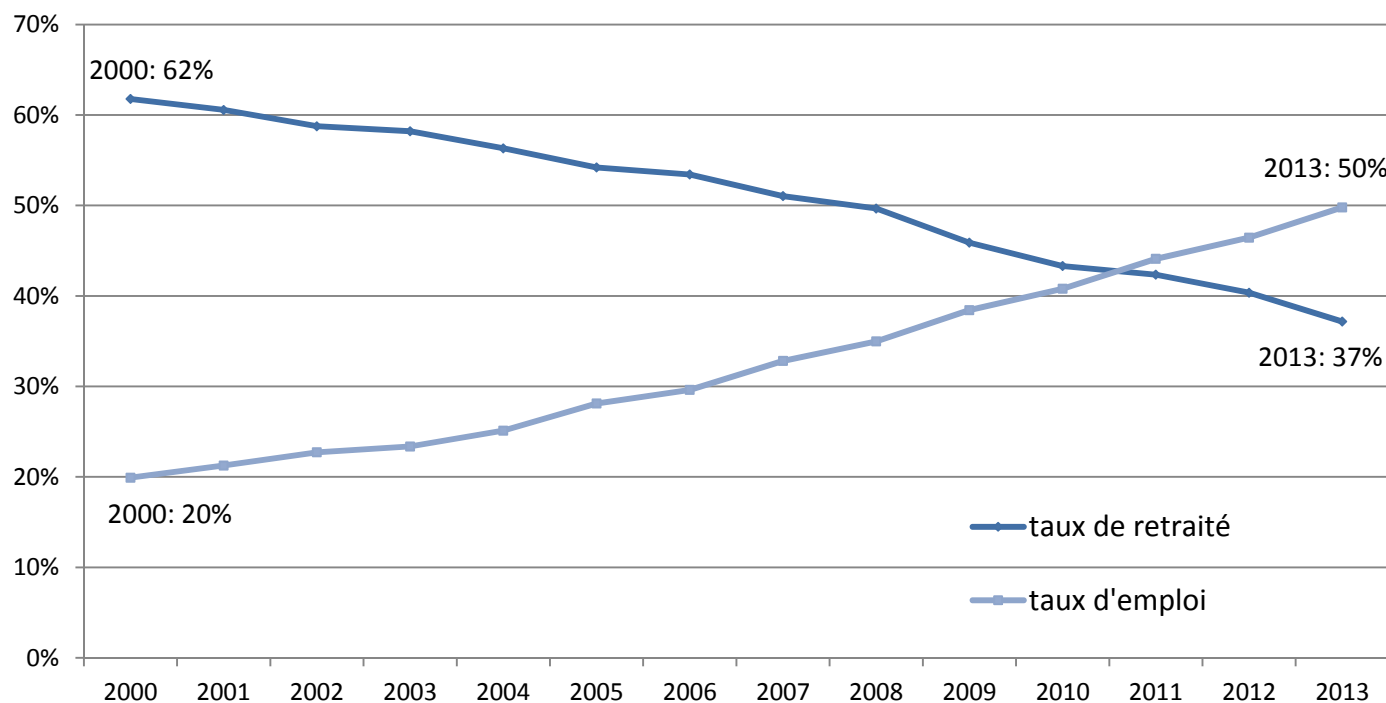
ratio du nombre de retraités et du nombre de contributeurs

- Δvp ↘

- facteur *Riester* (était constant pendant les années 2003, 2007 et 2008)
- baisse des salaires en termes réels (et même en termes nominaux en 2009)
- hausse du taux de cotisation
- **hausse du facteur de la soutenabilité**

L'augmentation de l'âge moyen de la liquidation

Taux d'emploi et taux de retraités de la population âgée de 60 à 64 ans



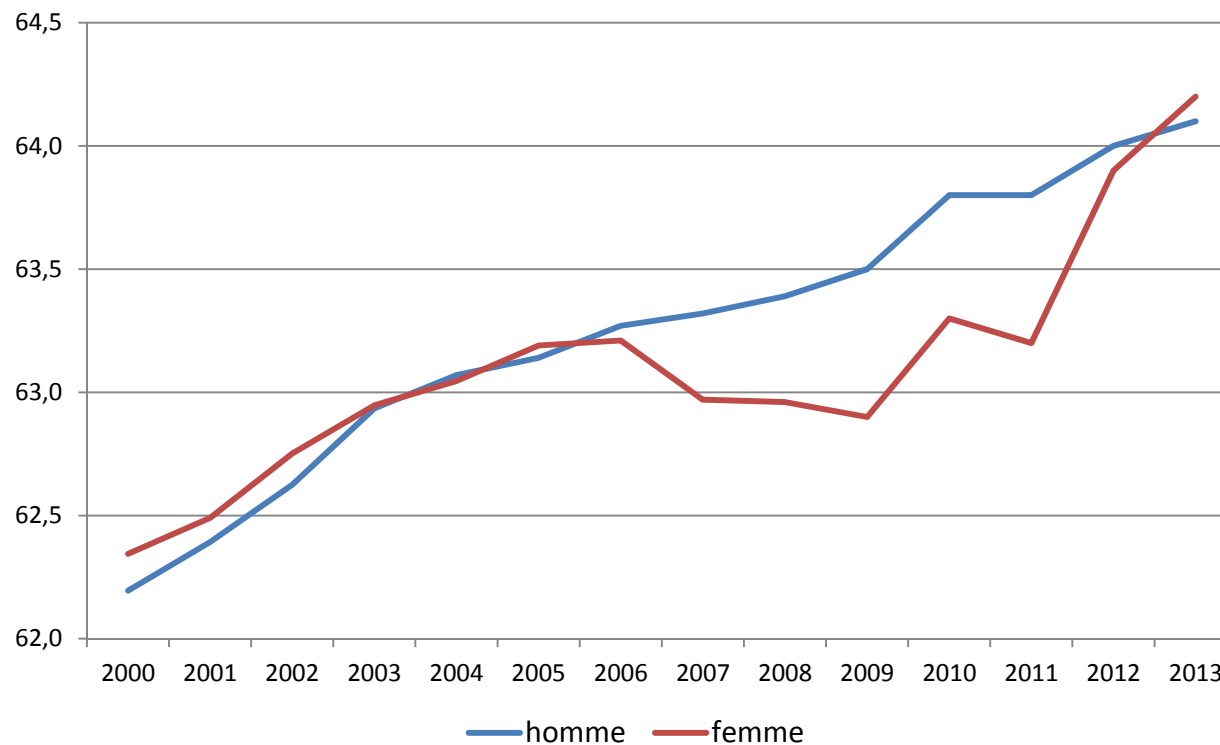
Source : Destatis



mais le taux d'emploi de la population âgée de 60 à 64 ans en Suède est de 65 %

L'augmentation de l'âge moyen de la liquidation

Âge moyen de liquidation des droits au régime *DRV*



Source : *DRV-Bund*

Un système de retraite stabilisé après les réformes

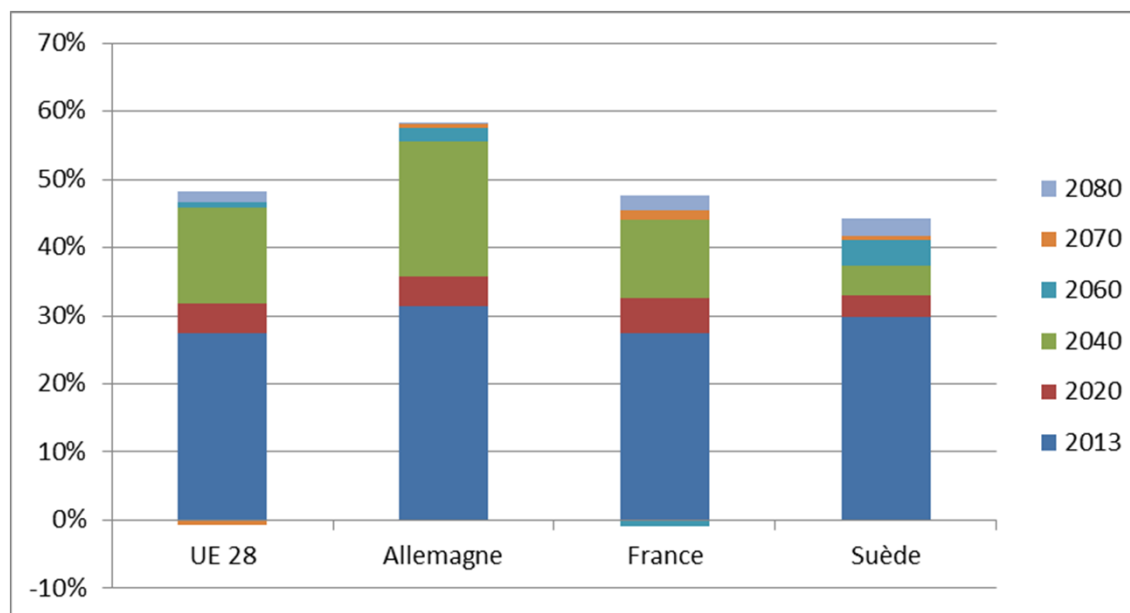
	Taux de cotisation	Taux de remplacement	TR yc Riester
2008	19,9	50,5	50,5
2014	18,9	48,5	50,3
2020	19,5	48,0	50,8
2026	20,9	46,0	50,7
2030	22,0 <i>Taux de cotisation maximal</i>	43,0 <i>Taux de remplacement minimal</i>	-

Source : Rentenversicherungsbericht 2014, p. 38 et p. 39

Les questions en suspens (1)

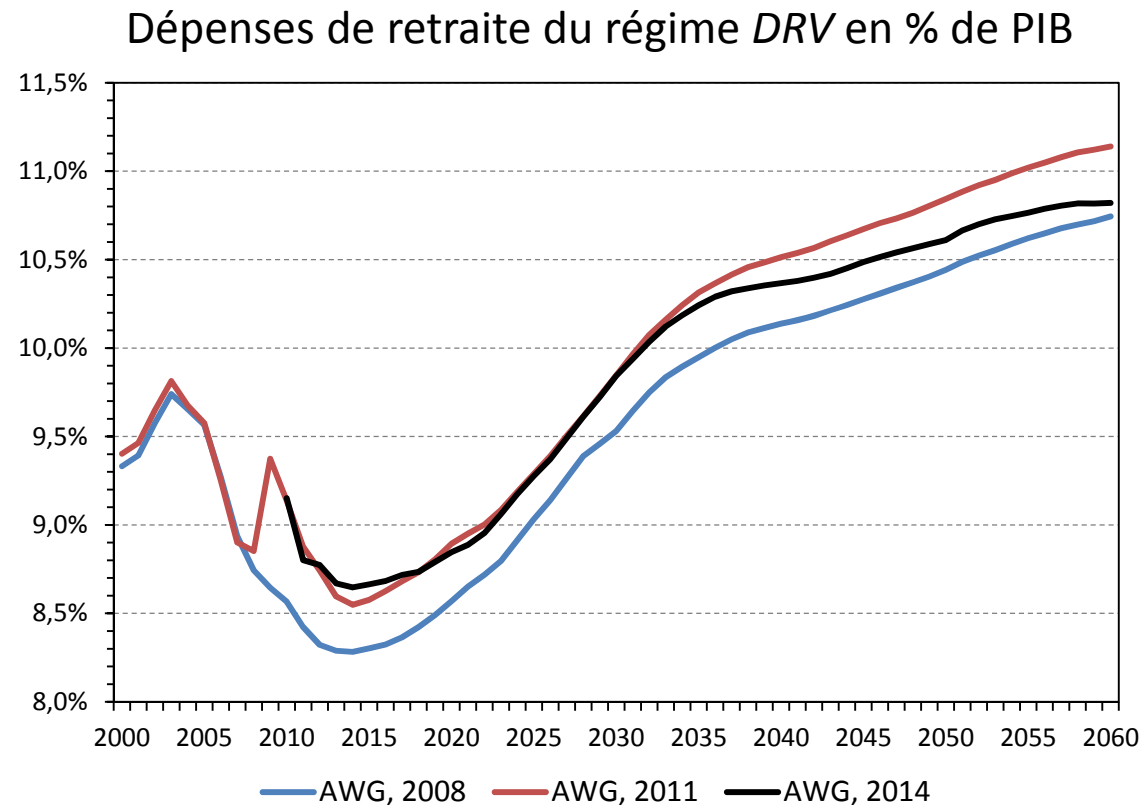
- Quelles marges de manœuvre au-delà de l'horizon de 2030 ?
 - Alors que les effets du vieillissement continueront de se faire sentir
 - Aujourd'hui, plus de 30 % du financement passe par le budget de l'État

Ratio de dépendance (+ de 65 ans / 15-64 ans)



Les questions en suspens (2)

- Quelle soutenabilité à long terme ?



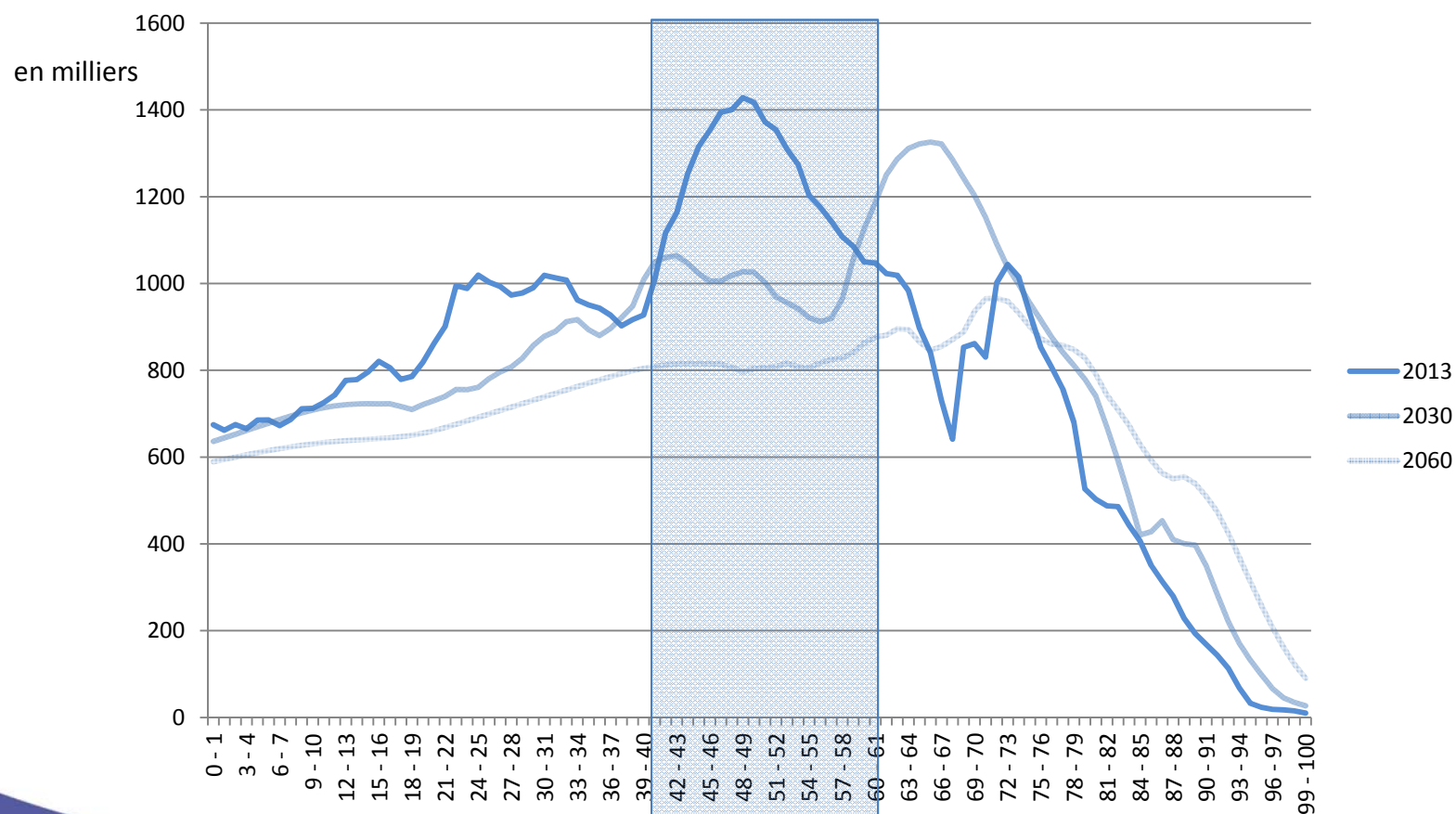
Source : calcul pour le groupe vieillissement et soutenabilité (AWG) du Comité de politique économique (CPE)

Les questions en suspens (3)

- Depuis 2007, aucune mesure en défaveur des assurés n'a été prise
 - Les mesures sur les âges et pour les mères de famille prises en 2014 sont plutôt en faveur des actifs proches de la retraite
 - Mais *quid* pour les jeunes générations ?
- Le niveau des pensions
 - Types d'emploi et de carrière plus flexibles (surtout les travailleurs indépendants)
 - Salaires modestes n'ouvrant pas de droits à pension
 - Forte dépendance à l'évolution du marché du travail

Les questions en suspens (4)

- Renouvellement de la main-d'œuvre
 - Un manque de main-d'œuvre qualifiée dès 2020 ?





CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Présentation en ligne sur **www.cor-retraites.fr**

Douzième colloque du COR

*Systemes de retraite, évolutions démographiques
et croissance économique*